

LYCEE AGRICOLE - CHATEAUROUX

LYCEENS CITOYENS

INTITULE DU PROJET : «Biodiversité et apiculture».

THEMATIQUE : Éducation au développement durable

PUBLIC CONCERNE :

- Directement : 8 élèves du club « apiculture » mis en place au sein du lycée agricole
- Indirectement : l'ensemble des apprenants de l'EPL de Châteauroux : toutes les classes peuvent avoir accès au club et les écoles primaires de Châteauroux
- Autre public concerné : tout le personnel de l'EPL, les parents d'élèves et les professionnels agricoles

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT :

- Développer une action de sensibilisation au développement durable au niveau de l'EPL, en lien avec le territoire
- Ouvrir l'établissement sur l'extérieur : communiquer autour des actions menées par les élèves au sein de l'EPL
- Rendre les élèves acteurs d'un projet
- Favoriser les échanges entre jeunes et profession agricole ; de même entre différentes générations.

CONTENU :

ORIGINES DU PROJET :

Ce projet est né d'une demande émanant d'un groupe d'élèves, souhaitant héberger des abeilles au sein de l'établissement, dans un objectif de maintien (voire d'amélioration) de la biodiversité.

Par ailleurs, un projet d'implantation de bandes mellifères est en place sur l'exploitation du lycée agricole. Les élèves espèrent que le mélange de fleurs choisi permettra de nourrir les ruches mises en place.

En outre, ces élèves ont souhaité fonder le club « apiculture » afin de compléter leur formation qui ne dispense pas de cours sur l'apiculture.

PREPARATION :

Des rencontres préalables ont eu lieu entre l'apiculteur et les enseignants, pour mettre en place les étapes du projet et le contenu.

LES ACTIONS MENEES :

- découverte du fonctionnement d'une société d'abeilles et création de ruches en bois à partir de kits. Les élèves sont acteurs : ils créent leur ruche et gèrent le peuplement d'abeilles. Certains ont déjà des connaissances en apiculture, et transmettent ainsi ce savoir à leurs camarades. L'équipe éducative (2 enseignants d'agronomie et une enseignante d'éducation socio-culturelle) coordonne le groupe et permet la mise à disposition des moyens logistiques. L'intervenant extérieur (apiculture à la retraite) anime le club et apporte ses compétences théoriques et pratiques.
- recherches documentaires sur les thèmes en lien avec l'apiculture et création de panneaux explicatifs et de vulgarisation pour exposition
- travaux liés à l'entretien d'une population d'abeilles dans un rucher (récolte du miel,...)
- Soins apportés aux insectes et mise en place de bandes mellifères (choix du mélange par les membres du club)
- Observation de pollinisation sur les fleurs et première récolte de miel
- présentation du fonctionnement d'une ruche à divers publics : enfants de classes primaires, journée portes ouvertes,...
- utilisation de ce cas concret lors de l'étude de la notion de biodiversité dans les matières concernées

PARTENARIATS EXTERIEURS :

Nom de l'organisme partenaire	Secteur d'activité	Lieu d'activité	Nature du partenariat
Réseau biodiversité abeilles	Agriculture et environnement		Documentation et information
Thomas Apiculture	Fourniture de matériel apicole	Fay aux Loges (45)	Fourniture de matériel, conseil
Monsieur FEDON	Apiculture	RAZES (87)	Conseil, conférencier

CALENDRIER de mise en œuvre du projet : année scolaire 2008/2009

LES PRODUCTIONS :

- Panneaux d'exposition transportables (forum des métiers, journée portes ouvertes, informations auprès d'autres apprenants,...)
- Ruches
- récolte du miel
- Photos sur DVD permettant de visualiser le travail à effectuer sur une ruche
- Conférence-débat avec Monsieur FEDON autour du thème « abeilles et agriculture »

EVALUATION AU REGARD DES OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Pas d'évaluation à proprement parler pour ce club
- Le critère « quantité de miel produite » peut indiquer l'état de fonctionnement du rucher.

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES		
Documents pédagogiques (ouvrages sur l'apiculture) pour le CDI	200 €	Lycée	300 €	
Valorisation projet : Conférence, DVD, Expo photos	300 €			
5 kits ruches	350 €	Association ALESA (bureau des élèves)	300 €	
5 vêtements protection	350 €			
Cire et petit matériel	80 €	Subvention demandée au Conseil régional	680 €	53 %
TOTAL	1 280 €		1 280 €	

Avis du groupe de travail : avis favorable

Montant de la subvention proposée : 680 €